

Opération de Développement Rural – Manhay

Compte rendu de la CLDR du 13 février 2025

Ordre du jour

1. Accueil (nouveau ¼ communal)
2. Validation du CR de la réunion du 22/10/2024
3. Rapport annuel 2024 de l'ODR
 - a. Avancement des projets conventionnés
 - b. Rapport d'activité de la CLDR et retour sur les GT sentier et énergie
 - c. Programmation future
4. Appel à projets Biodiversité 2023 – réunion citoyenne
5. Divers

1. Accueil du nouveau ¼ communal

Comme cela avait été présenté lors de la réunion, c'est Marc Pottier qui reprend l'échevinat du développement rural.

Anne Fagnant reste présidente de la CLDR.

Christine Toffoli qui faisait partie des citoyens membres de la CLDR avant les élections est maintenant membre du ¼ communal

Nathalie Pirnay, Thomas Ehlen, Melinda Jehae et Stéphane Monfort sont les nouvelles têtes du ¼ communal.

2. Validation du CR de la réunion du 22/10/2024

Une remarque est faite concernant une modification à effectuer : en page 4, dans le dernier paragraphe concernant le GT sentier, changer « Tassigny » par « Voz ».

Le compte-rendu de la réunion du 16 mai 2024 est approuvé.

3. Rapport Annuel 2024 de l'ODR

a. Avancement des conventions



- **Le Centre de Manhay** est terminé.
- **Les logements intergénérationnels** sont aussi terminés. Les premiers locataires emménagent en ce mois de février.
- **Entrées de villages** : les travaux ont débuté (photos ci-dessous à la Fange – Harre)



- **Voies lentes P1** : Le nouveau Collège communal préfère ne pas aller trop vite concernant ce projet. L'estimatif est très en dessous du coût réel. Jérôme Voz explique qu'il cherche à diminuer le coût du projet en concertation avec le bureau d'étude. Malheureusement, il semble peu probable de pouvoir réaliser l'entièreté du tracé initial. L'idée actuelle serait de relier Manhay à Chêne-al-Pierre le long de la N30. Cependant, il faudra que le SPW accepte de revoir ses exigences à la baisse concernant les sous-bassement de la voie cyclable. Pour rappel, cette voie serait en site propre, séparée de la N30 par une haie. Ce qui cause le surcoût c'est surtout l'élimination des terres pour stabiliser la voie cyclable. Dans ces conditions, le Collège va continuer à discuter avec les différents acteurs pour trouver une solution qui ne sera pas trop onéreuse pour la commune.

- **Voies lentes P2** : la ministre a signé la convention faisabilité. La commune va prendre contact avec celle d'Erezée pour la suite du projet.
Le projet actuel suit le tracé du TTA est ne devrait pas nécessiter d'expropriation.
- **Salle de Dochamps** : Le Collège n'a pas encore pris position concernant ce projet. Il aimerait voir s'il y a moyen de revoir les montants à la baisse pour arriver au plafonnement de la subvention. Le subventionnement est de 80% jusqu'à 850.000€. Cela signifie que la commune pourrait recevoir maximum 680.000€ de subventions si le projet atteint ce plafond. Tout frais supplémentaire serait à charge de la commune à 100%.

Comme les membres peuvent le constater, le Collège communal et l'administration communale ont encore plusieurs projets en cours. Dès lors, le Collège n'estime pas possible de proposer de nouveau projet à mener pour les trois prochaines années. Cela pourra être revu lors du prochain rapport annuel.

b. Rapport d'activité de la CLDR et retour sur les GT sentier et énergie

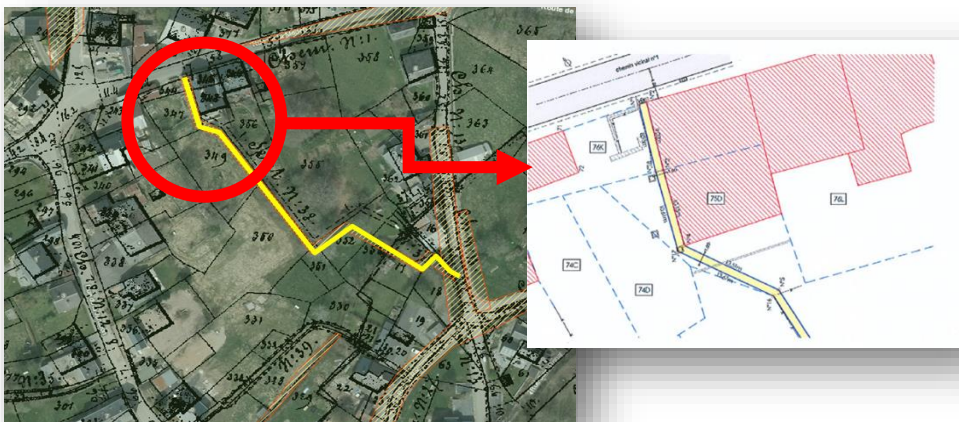
La CLDR ne s'est réunie que 3 fois l'année dernière. C'est une réunion trop peu mais cela s'explique par la période de prudence électorale qui impose de ne pas faire de réunion avant les élections.

GT sentier :

Il s'est réuni à deux reprises.

Pour rappel, les membres souhaitent rouvrir deux chemins.

Le premier se trouve à Odeigne (cfr ci-dessous)



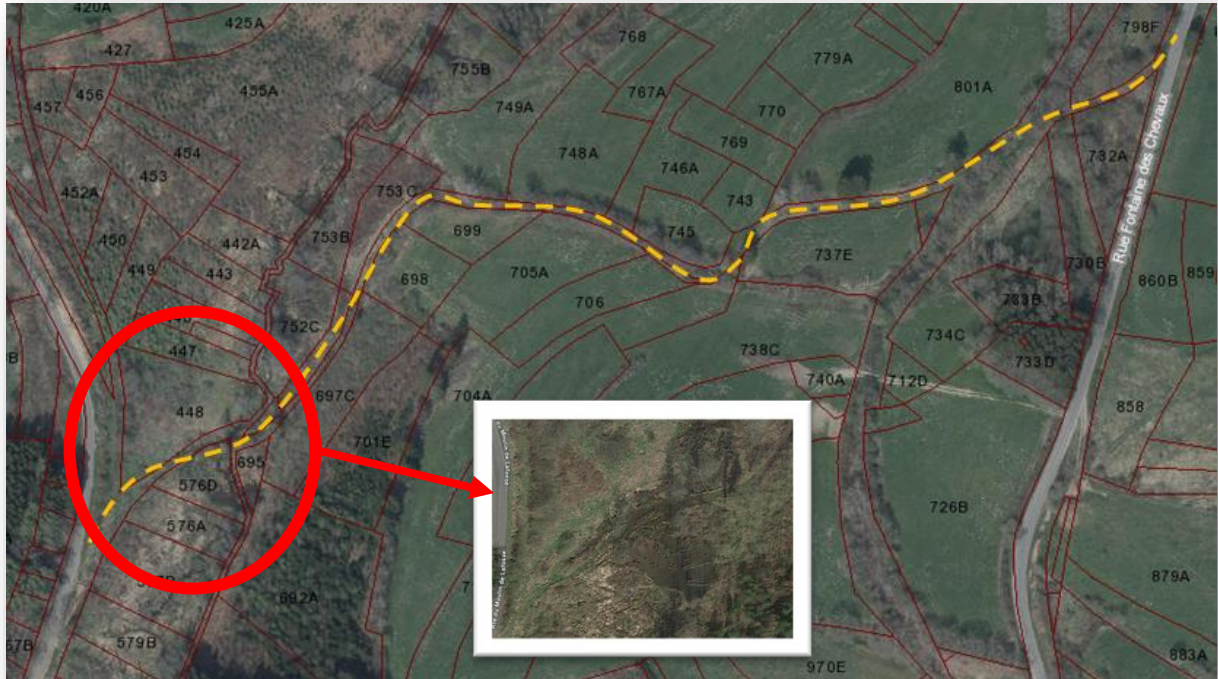
Le chemin n'a plus été usité depuis de nombreuses années. Des arbres ont poussé un peu partout. Et pour ne rien arranger, le propriétaire qui se trouve à la jonction avec la rue de la Madone ne tient pas un discours toujours cohérent. Ceci dit, il est bien conscient qu'il y a une servitude de passage.

Un autre problème est qu'il faudra faire venir des machines pour déblayer le passage puis probablement mettre un revêtement perméable pour éviter de devoir trop entretenir.

Les prochaines étapes sont :

- Consulter les propriétaires des parcelles avoisinantes pour savoir si la commune peut passer avec des machines pour faire les travaux.
- Demander au géomètre d'indiquer le bornage avec une bombe de couleur
- Retourner vers le service des travaux de la commune.

Le deuxième se trouve entre Oster et le Moulin de Lafosse :



Le barrage des castors a enfin pu être démolé. Ce barrage empêchait toute avancée car il rendait la fin du chemin quasiment impraticable.

Maintenant qu'il est démolé, il faudra voir comment organiser la circulation sur le chemin, notamment pour la partie le long des parcelles 745, 746A, 748B ou de l'autre côté 704A, 706, 705A, 699, voir plan au-dessus). Une source en amont du chemin rend difficilement praticable cette partie qui descend assez fort. La meilleure option sera de longer les clôtures.

Ce dossier pourrait être financé par un subside « Tourisme » ; il pourrait être intégré au le tracé du chemin de Compostelle « Ardennia ».

Jérôme Voz est plus optimiste pour ce projet. Il estime aussi qu'il crée un vrai raccourci entre les deux routes.

GT Energie

Arthur Bertrand, coordinateur POLLEC pour les communes de Manhay et Erezée a présenté son PAEDC (plan d'action énergie durable et climat) au dernier Conseil Communal. La FRW lui a demandé de présenter son PAEDC à la CLDR. Cela pourrait permettre de pérenniser le groupe de travail énergie (qui servait de comité de pilotage pour la rédaction du PAEDC). Lors de la prochaine CLDR, il sera demandé aux membres de dire les projets immatériels qu'ils veulent mettre en œuvre et dans lesquels ils souhaitent s'impliquer. Dans cette optique, la CLDR pourrait reprendre des idées listées dans le PAEDC.

Arthur rappelle que les actions listées dans le PAEDC peuvent être mises en œuvre par différents acteurs du territoire : Commune, particuliers, entreprises, agriculteurs...

Le PAEDC n'est pas un document figé et les actions ne sont pas priorisées ; il n'y a pas de calendrier pour leur mise en œuvre. Il n'y a par ailleurs pas d'obligation à réaliser tous les projets de ce programme.

Voir le PAEDC en annexe de ce CR

c. Programmation future

Vincent Legrand distribue un document listant les projets immatériels du PCDR. Certains ont déjà été mis en œuvre, d'autres pas.

Lors de la prochaine réunion, les membres s'accorderont sur un ou plusieurs projets à mener cette année à Manhay.

4. Appel à projets Biodiversité 2023 – réunion citoyenne

En 2023, la commune a répondu à l'appel à projets Biodiversité de la RW. Elle a obtenu un subside de 10.000€ pour la plantation d'une prairie fleurie autour de l'église de Freyneux ainsi que la pose de nichoirs à hirondelles de fenêtres et martinets noirs.



Pour le subside 2024, la commune a prévu des aménagements pour le cimetière de Dochamps ainsi que le remplacement d'une haie de thuyas au nouveau cimetière de Grandmenil.

La commune a aussi demandé le subside complémentaire de 2000€ pour la distribution de plants.

5. Divers

Aucun membre n'a souhaité introduire un divers

Annexes :

Annexe 1 : Présences :

20 membres CLDR présents

Citoyens (13/24)			
ANTONIOL Lucie		GUBBELS Jean-Marie	P
BERENDS Yoann	P	HENRARD Lucrèce	
BERNARD Anne	P	HUBERT Anne	P
BERTRAND Arthur	P	JACOBS Jocelyne	P
BURTON Sylvie		LEBOUTTE Emmanuel	
COLIGNON Véronique	P	LECART Damien	P
CORNET Benoit		LESENFANTS Jacques	P
DETROZ Marie Caroline		MOUTON Elise	P
DETROZ Thierry		PIERRET Joseph	Démission
DUMONT Lutgarde	Exc	PIRET Edith	P
EMONDS – ALT Brigitte	Démission	QUETIN Marc	
GILLARD Patrick	P	SEPULT Vincent	
GILLARD Pierre Emmanuel	Démission	TASSIGNY José	P
GROGNARD Martine			
¼ communal (7/7)		Invités	
ELHEN Thomas	P	PIRNAY Nathalie	P
FAGNANT Anne (Présidente CLDR)	P	POTTIER Marc (Echevin DR)	P
JEHAE Melinda	P	TOFFOLI Christine	P
MONFORT Stéphane	P		
Invités			
HUBERT Cécile – candidate	P	LESENFANTS Michel	P
MOTTET Anne (Bourgmestre)	P		

Agent Relais : Alice Piroton

FRW : Bertrand Lecloux et Vincent Legrand